

Conseil de Communauté

Délibération n°452023

Jeudi 30 mars 2023 – 18h00



www.paysdelunel.fr

L'an deux mille vingt-trois et le trente mars à 18h00, le conseil de la Communauté de Communes du Pays de Lunel, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, Salle Georges Frêche à Villetelle, sous la présidence de monsieur Pierre Soujol, Président de ladite Communauté.

Nombre de membres en exercice : 46

Présents : MM. Loïc FATACCIOLI, Jacques GRAVEGEAL, Denis DEVRIENDT, Patrick MARY, Pierre SOUJOL, Mmes Véronique MICHEL, Paulette GOUGEON, Catherine MOREL-SAVORNIN, MM. Jean-Pierre BERTHET, Michel GALKA, Mme Sylvie THOMAS, MM. Stéphane ALIBERT, Laurent GRASSET, Mme Isabelle AUTIER, MM. Nouredine BENIATTOU, Cyril BARBATO, Mme Danielle RAZIGADE, MM. Claude CHABERT, Fabrice FENOY, Mme Marie PELLET-LAPORTE, MM. Norbert TINEL, Patrice SPEZIALE, Florian TEMPIER, David COULOMB, Francis GARNIER, Jean-Jacques ESTEBAN, Mme Dominique LONVIS, M. Yves QUESADA, Mmes Joëlle RUIVO, Isabelle DE MONTGOLFIER, M. Jérôme BOISSON et Mme Cécile VASSE.

Absents Représentés : Mme Karine NADAL représentée par Loïc FATACCIOLI, M. Stéphane DALLE représenté par Laurent GRASSET, Mme Viviane BONFILS représentée par Stéphane ALIBERT, Mme Marie PAPAÏX représentée par Sylvie THOMAS, Mme Annabelle DALLE représentée par Catherine MOREL-SAVORNIN, M. Michel CRECHET représenté par Michel GALKA, Mme Julia PLANE représentée par Claude CHABERT, Mme Julie CROIN représentée par Patrice SPEZIALE, Mme Anne-Sophie DIAZ représentée par David COULOMB, M. Laurent AJASSE représenté par Joëlle RUIVO, M. Christophe CALVET représenté par Jérôme BOISSON et Mme Martine DUBAYLE-CALBANO représentée par Pierre SOUJOL.

Absents excusés : M. Pascal CHABERT et Mme Nouria DERDOUR.

Secrétaire de séance : M. Jérôme BOISSON.

Objet : Budgets annexes – Vote des Comptes de Gestion 2022

Monsieur Denis Devriendt, Vice-président délégué aux finances intercommunales, demande au conseil de se prononcer sur la conformité des Comptes de Gestion du Trésorier Principal aux Comptes Administratifs des Budgets Annexes de la Communauté de Communes au titre de l'exercice 2022.

Budget Annexe Pôle Entreprendre

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture
Investissement	46 338,60		73 490,95	119 829,55
Fonctionnement	38 436,29		5 063,43	43 499,72
Total	84 774,89		78 554,38	163 329,27

Budget Annexe Hôtel d'entreprises

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture
Investissement	-26 117,25		-1 242,48	-27 359,73
Fonctionnement	49 396,29	26 117,25	30 251,66	53 530,70
Total	23 279,04	26 117,25	29 009,18	26 170,97

Budget Annexe Ateliers relais

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture
Investissement	630 002,97		193 376,46	823 379,43
Fonctionnement	193 340,40		11 910,79	205 251,19
Total	823 343,37		205 287,25	1 028 630,62

Budget Annexe ZAE Les Termes

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture
Investissement	129 012,32		-105 675,26	23 337,06
Fonctionnement	128 009,08		248 886,29	376 895,37
Total	257 021,40		143 211,03	400 232,43

Budget Annexe ZAC Petite Camargue

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture
Investissement	347 812,07		51 600,00	399 412,07
Fonctionnement	140 742,49		18 146,79	158 889,28
Total	488 554,56		69 746,79	558 301,35

Budget Annexe Pôle d'excellence rurale Viavino

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture
Investissement	-33 335,75		8 989,74	-24 346,01
Fonctionnement	155 180,34	63 735,75	75 171,40	166 615,99
Total	121 844,59	63 735,75	84 161,14	142 269,98

Budget Annexe Les Portes du Dardaillon

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture
Investissement	-517 426,50		-48 149,04	-565 575,54
Fonctionnement				
Total	-517 426,50		-48 149,04	-565 575,54

Monsieur le Président demande au conseil de se prononcer.

Où l'exposé de **Monsieur le Vice-Président** et après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité :

APPROUVE la conformité des Comptes de Gestion 2022 du Trésorier Principal avec les Comptes Administratifs 2022 des Budgets Annexes de la Communauté de Communes,

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Acte rendu exécutoire
Après envoi en Préfecture le 17/04/23
Publication du

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
POUR EXTRAIT CONFORME

Président de la Communauté de Communes du Pays de Lunel



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

Communauté de Communes du Pays de Lunel
152, chemin des merles - CS 90229 – 34 403 LUNEL Cedex